Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 10

Artikel: Assis !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212912

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

55me ANNÉE — N° 10. Samedi 10 mars 1917.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (*1er étage*).
Administration (*abonnements, changements d'adresse*),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse*, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger*, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton**, 15 cent. — **Suisse**, 20 cent. **Etranger**, 25 cent. — **Réclames**, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 10 mars 1917 : Lausanne est bien changé... (Albert Bonnard). — Kyrielles. — On beliet per la Pacota (Davi daò Teliet). — Ombre et lumière (Albert Develuz). — Réponse ingénieuse (François de Neufchâteau). — Les chalets de la Roselinaz (feuilleton). (*A suivre.*)

LAUSANNE EST BIEN CHANGÉ...

Monsieur Albert Bonnard est mort le 7 mars. Il avait 59 ans. Le journalisme de notre pays compte peu d'hommes dont il se soit autant honoré. Licencié en droit de l'Académie de Lausanne, Albert Bonnard entra bientôt à l'*Estafette*, puis à celle de la *Gazette de Lausanne*, à laquelle il appartint de 1882 à 1910. Depuis sept ans il était le rédacteur en chef du *Journal de Genève*. Il collaborait à la *Bibliothèque universelle* et très régulièrement à la *Semaine littéraire*, où ses articles sur la politique étrangère étaient des morceaux de maître. Parlant aussi bien qu'il écrivait, Albert Bonnard charmait ses collègues du Grand Conseil vaudois, au même degré que les auditeurs de ses conférences et que ses confrères de l'Association de la presse vaudoise, dont il fut l'un des fondateurs et qu'il présida pendant quelques années.

A côté de ses innombrables chroniques politiques, Albert Bonnard laisse des pages charmantes, consacrées au passé de Lausanne et du canton de Vaud ; ainsi celles sur le *Café Morand* et sur *Lausanne au XXIIIme siècle*. Ces dernières ont paru dans le bel ouvrage intitulé *Chez nos aïeux*, édité en 1901 par la librairie F. Rouge et luxueusement imprimé par M. Constant Pache-Varidel. C'est à ce volume que nous empruntons les délicieux tableaux que voici :

Voici ce que le pasteur Bugnion-de-Saussure écrivait en 1797 à son neveu César de Constant Rebecque, qui étudiait alors à Leipzig, sous les soins de son précepteur, M. D'Apples : « Je ne sais si tu reconnaîtras Lausanne. Elle est devenue ville de commerce. Ce n'est plus qu'agents de change, papier sur la place, argent à 8 %, transit de marchandises, comptoirs, bureaux, magasins, mouvement de gens qui rêvent en marchant, tenant en main un billet au porteur ou quelque lettre de change. Pour peu que cela continue, on pourra dire de nous comme de l'ancienne Genève : on y calcule et jamais on y rit. Les de Villars font des affaires immenses, les Finguerlin de Lyon viennent s'établir dans la maison de Sévery ; l'ancien comptoir de Porta-Russillon et Cie, Rolland, de Marseille, de Ville, de Bordeaux, de Bons et de Montagny-Bourt-Hollock-Dupleix-le Brosse, et que sais-je, tant d'autres dont je ne connais ni les noms ni les figures, trottent, écrivent et se démènent du matin au soir... »

Cette passe financière fut extrêmement courte. Elle étonnait le vieux Lausannois qu'était le pasteur Bugnion, mais on était loin encore d'avoir, suivant sa prophétie, cessé de rire dans l'aimable cité. La même lettre de lui trace un petit tableau que je ne puis me résigner à ne pas reproduire :

« Nous allâmes hier à Mézery avec Mme la Bannerette de Seigneux, son fils Georges et Mlle de Béthusy. Nous y fûmes reçus avec ce bon cœur et cette politesse qui caractérisent toute cette famille. Quand le soleil eut quitté l'horizon, nous allâmes prendre le thé dans la belle allée de charmille. Un air frais, un ciel d'azur, le croissant de la lune, le jet-d'eau en gerbe, le parfum des œillets, du pain noir et du beurre du jour, une innocente et vive joie, nous firent passer une soirée délicieuse... Dans ces jours de chaleur, le jet d'eau sert de bain à ces jeunes dames ; mais c'est le bain de Diane et de ses nymphes, aucun profane n'ose être témoin de leurs jeux innocents. La lune seule, avec sa lumière troublante, éclaire leurs grâces enfantines. Voilà presque de la poésie... » Oui certes, presque de la peinture aussi. Les pasteurs lausannois du dix-huitième siècle écrivaient des Watteau.

La révolution vint. Ce fut dans le petit Lausanne un bouleversement que tout le monde ne prenait pas au tragique. Ainsi, une petite fille, Mlle Henriette Bugnion, la fille du pasteur Bugnion-de Saussure, qui n'avait pas atteint sa quatorzième année, écrivait, le 2 avril 1798, à son cousin de Constant :

« Lausanne est bien changé, mon cher César, on ne rencontre que soldats français ; on ne dit plus que *citoyen*, le *monsieur* est un mot dont on ne se sert plus... On a amené, il y a quelques jours, les ours de Berne qui vont à Paris ; il y en a trois ; ils sont dans des cages de fer qu'on a mises dans des caisses ; les chars sont escortés de dragons du pays. Le citoyen Junod qui conduit ces ours leur a donné des noms qui sont écrits sur les chars ; l'un s'appelle S. E. Steiger, l'autre S. E. d'Erlach et le troisième S. E. Weiss. La foule immense qu'il y avait pour les voir passer riait de ces noms qu'on avait mis par moquerie sur ces chars ; le bruit s'était répandu qu'on menait M. d'Erlach enchaîné à Paris, et le tout n'était que ces pauvres ours... » Et le 31 octobre suivant :

« Notre charmante révolution a fait en aller tous les étrangers ; ils n'aiment point la liberté ; ils la fuyent pour aller chercher le despotisme, qu'ils aiment beaucoup mieux. Ainsi, mon cher César, je crains bien que quand tu reviendras, tu ne t'ennuies bien, toi qui es accoumé à vivre sous le despotisme et à être toujours dans les bals, les fêtes et les soupers ; tu ne trouveras rien de tout cela ici, nous n'en avons pas besoin pour être ivres de notre liberté, et nous en goûtons tous les fruits, puisque, dans quinze jours, on va faire un emprunt forcé... »

Le petit monde, futile, aimable et joyeux, dont j'ai essayé l'esquisse, était réduit à sa plus simple expression. Quand, la paix revenue, toutes choses remises à leur place, sauf les gros baillis disparus pour jamais, il essaya de se reconstituer, de se reprendre, de se réjouir comme jadis, il s'aperçut que quelque chose n'était plus : le dix-huitième siècle avec son curieux contraste d'imprévoyants plaisirs et d'audacieuse raison.

Albert Bonnard.

Assis ! — Deux jeunes campagnardes, point du tout blasées, étaient venues, un dimanche après-midi, à Lausanne, pour assister à une représentation cinématographique.

Lorsqu'elles arrivent, le spectacle avait déjà commencé ; la salle était dans l'obscurité. On leur indique leurs places. Comme elles vont pour s'asseoir, elles s'aperçoivent, ahuries, que leurs sièges ont bien un dossier et des bras, mais pas de fond. Elles restent debout.

Autour d'elles, on a tout de suite compris leur méprise. Mais le désir de rire un brin aux dépens de ces bonnes filles, l'a emporté sur le devoir charitable de les initier au système, nouveau pour elles, des sièges à fond mobile.

« Assis !... assis ! » crie-t-on.

Alors, les malheureuses, de se mettre « à croupeton » entre les bras de leurs stalles.

L'entourage était dans la joie.

Mais pour les braves filles la position était fatigante. Bientôt, n'y tenant plus, elles se relèvent.

« Asssis !... assis ! » crie-t-on de plus belle.

Les deux jeunes paysannes se remettent vivement « à croupeton » tandis que partout autour d'elles éclatent les rires.

Heureusement, le film était terminé. C'était l'entr'acte. La lumière se fit dans la salle et l'ouvreuse vint tirer d'embarras les deux spectatrices.

Au Tribunal. — Dites donc, accusé, vous devez être un fieffé coquin, car voilà bien la vingtième fois que j'ai à faire avec vous.

— Ce n'est pas ma faute. M. le juge, il faudrait dire çà à vos gendarmes.

KYRIELLES

Notre appel du 24 février, touchant les « kyrielles », n'a pas été vain. Il nous a valu deux aimables communications, dont voici la première en date. Nous publierons la seconde samedi prochain.

Mais, avant toute chose, rectifions une erreur. La primeur de l'article « L'Oncle Abram et les kyrielles » que nous avons reproduit le 24 février, n'appartient pas à l'*Almanach valaisan*, comme on nous l'avait dit à tort, mais à un périodique, non moins intéressant : *Mon chez moi*.

Et, maintenant, voici la première lettre en question :

* * *

Messieurs les Rédacteurs du *Conteur Vaudois*,

Les « Kyrielles de l'Oncle Abram » nous ont remis en mémoire celles que nous employions lorsque, enfants, nous jouions à la « cache », à la bête noire, ou à tout autre jeu de ce genre. Puisque vous vous recommandez à vos lectrices, voici ce que, en famille, nous avons recueilli pour vous.

La plupart de ces kyrielles sont « d'élimination » et se récitent... ou plutôt se chantent sur une ou deux notes. La saveur en est souvent dans le rythme, qu'il m'est malheureusement impossible de vous noter, mais que vos lecteurs